

Révision de l'ombudsman du reportage du 30 mars 2009 au *Téléjournal* sur le cinéma russe.

SOMMAIRE

Le plaignant estime que Radio-Canada n'aurait pas dû qualifier de « propagande » un film russe sur la guerre en Géorgie. Il ajoute que le reportage sur le cinéma russe, diffusé au *Téléjournal* le 30 mars 2009, aurait dû rappeler que les Américains sont les pionniers de la propagande cinématographique.

Le gros titre « CINÉMA PROPAGANDE », ajouté au bas de l'écran tout au long du reportage, est inexact puisque dans le cas du film « Olympus Inferno » on soupçonne que c'est de la propagande, mais on n'en a pas la preuve absolue.

Par contre, il n'y a aucune inexactitude dans le texte d'Alexandra Szacka sur le film « Olympus Inferno » et l'avenir du cinéma russe. Il respecte les *Normes et pratiques journalistiques* de Radio-Canada.

LA PLAINTÉ

Le 31 mars 2009, M. Stéphane Gagné me fait parvenir une plainte sur le reportage d'Alexandra Szacka sur le cinéma russe, reportage diffusé dans le *Téléjournal* Montréal¹.

« Il a de ça quelques minutes à peine, un de vos journalistes en pleine heure de souper, affirmait que le cinéma russe fait de la propagande. Ce journaliste a omis de parler de la propagande que le cinéma américain déploie avec exploit et succès depuis sa création. Cela est une insulte et une omission que je considère de votre part comme un acte de manipulation journalistique et de ce fait, une propagande médiatique. Je vous demande de vous rétracter et de mettre devant les yeux du public que les pionniers et instructeurs de ce phénomène de propagande au cinéma habite au sud de notre frontière, plus précisément Hollywood, Californie: en sol américain.

Au fil du temps les Américains ont ridiculisé et démonisé à outrance et sans opposition, les Arabes, Vietnamiens, Russes, et j'en passe car la liste serait trop longue.

Suis-je seul à penser ainsi? Je ne crois pas et vous non plus, soyons honnêtes... Au risque de perdre vos emplois et dans tel cas, de subir la pire des conséquences qui serait de vous retrouver comme moi, avec un droit de parole et d'expression limité. »

Le 1^{er} avril 2009, la correspondante de Moscou, Alexandra Szacka, à qui la plainte a été acheminée, transmet cette réponse :

¹ Transcription du reportage à l'annexe 1

« Monsieur,

Je ne peux qu'être d'accord avec vous. Certainement que nos voisins du sud sont passés maître dans l'art de la propagande par le moyen du cinéma. C'est ce que dit d'ailleurs notre personnage principal.

Mais les Russes ne laissent pas leur place. Et c'est ce que j'ai voulu montrer dans ce court reportage. C'est tout.

Vous comprenez qu'en deux minutes il est impossible de faire une analyse comparative du niveau de propagande en Russie et aux États-Unis. Tel n'était d'ailleurs pas le sujet.

J'ai voulu juste montrer qu'un nouveau film montrait les événements récents, qui ont fait l'actualité mondiale l'an dernier, d'un point de vue tendancieux, celui des autorités de Moscou qui d'ailleurs prennent de plus en plus le contrôle sur le cinéma russe.

J'espère que ces explications vous satisferont. »

Le 3 avril, M. Gagné réplique et me demande de réviser le dossier :

« (...) je me pose une question, pourquoi Radio-Canada imite un réseau comme Fox News dans ce dossier.

PS Le réalisateur du film Olympus Inferno, Igor Volochine, avoue à votre journaliste et autres médias qu'il n'a pas subi de pressions de la part de son gouvernement à des fins partisans et qu'il n'a jamais eu l'intention de faire de la propagande avec son film. »

LA RÉVISION²

Le plaignant déplore que le reportage d'Alexandra Szacka ne parle pas de la propagande américaine faite dans les films tournés à Hollywood. Ce n'est pas le sujet de son reportage.

M. Gagné ne croit pas que le terme « propagande » s'applique au film russe « Olympus Inferno » sur la guerre en Géorgie. Le principe en jeu est celui de l'exactitude, principe ainsi défini dans les Normes et pratiques journalistiques de Radio-Canada :

« L'information est fidèle à la réalité, en aucune façon fausse ou trompeuse. Cela exige non seulement une recherche attentive et complète mais une langue châtiée et des techniques de présentation sûres, y compris pour les éléments visuels. »

(NPJ, III. Principes, 2)

² Annexe I : le mandat de l'ombudsman

Voici la définition courante que le Petit Robert donne du mot « propagande » :

« Action exercée sur l'opinion pour l'amener à avoir certaines idées politiques et sociales, à soutenir une politique, un gouvernement, un représentant. Propagande d'un parti politique. Propagande électorale. Instruments, moyens de propagande (discours, journaux, cinéma, télévision) (...) C'est de la propagande! des nouvelles fausses, faites pour influencer l'opinion. »

Il est clair que le film de fiction présente une vision russe de cette guerre qui ne correspond pas à la réalité. Oui, les Géorgiens semblent bel et bien avoir déclenché les hostilités en Ossétie du Sud, mais les chars russes étaient massés à la frontière et ils n'ont pas tardé à répliquer. Ne montrer pratiquement aucun soldat russe dans ce film et caricaturer les soldats géorgiens comme étant tous des brutes, cela manque de subtilité. Quelles que soient les responsabilités dans ce conflit, les soldats russes n'ont pas été des enfants de cœur.

Est-ce que ce film, qui adopte la vision russe de la guerre en Géorgie, est véritablement de la propagande? On peut le soupçonner fortement puisque Channel One, la chaîne de télévision qui a commandé ce film au réalisateur Igor Voloshin, est une télévision d'État, contrôlée par le gouvernement russe. Dans les différents articles que j'ai lus, le réalisateur Voloshin se défend de faire de la propagande. Il qualifie son film de « simple œuvre d'art ». Le réalisateur a-t-il écrit son propre scénario ou a-t-il simplement réalisé le film que l'État russe lui a commandé? On ne le sait pas avec certitude, mais le résultat est un long métrage qui sert le régime en place à Moscou.

Cela étant dit, il n'y a aucune inexactitude dans le reportage d'Alexandra Szacka. Plutôt que de sauter aux conclusions, elle suggère, en décrivant à grand traits le film, qu'il s'agit d'une vision de l'Histoire peu crédible. La journaliste dit très clairement que le réalisateur du film « nie qu'il s'agit de propagande ».

Quant à la deuxième partie du reportage en cause, elle est difficilement contestable. Quand le premier ministre d'un pays prend le contrôle d'un comité d'État cinématographique, le cinéma de ce pays est en voie de devenir un outil de propagande. Ce genre de tutelle serait perçue de la même façon ailleurs dans le monde. Il est légitime de craindre que le cinéma russe redevienne un instrument de propagande, comme il l'a longtemps été sous le communisme.

L'équipe du *Téléjournal* Montréal a toutefois fait une erreur en voulant appuyer le propos d'Alexandra Szacka. Tout au long du reportage, on peut lire au bas de l'écran en gros caractères « CINÉMA PROPAGANDE. » Ce gros titre est inexact puisque dans le cas du film « Olympus Inferno », qui est le principal sujet du reportage, on soupçonne que ce soit de la propagande, sans en avoir la preuve absolue. Or, la politique journalistique met en garde les artisans quant à la façon d'utiliser les effets visuels :

« (...) il faut bien s'assurer qu'ils ne déforment d'aucune façon la réalité ni ne tiennent lieu de commentaire. »
(NPJ, IV. Normes de production B, 2.4)

Aurait-il fallu mettre un point d'interrogation après le titre-choc « CINÉMA PROPAGANDE » ou plutôt, comme l'a fait le *Téléjournal* de fin de soirée, indiquer plus discrètement pendant cinq secondes au bas de l'écran « VERSION RUSSE »? Ce sont des choix éditoriaux qui appartiennent aux salles de nouvelles.

La conclusion

Le gros titre « CINÉMA PROPAGANDE », ajouté au bas de l'écran tout au long du reportage, est inexact.

Par contre, il n'y a aucune inexactitude dans le texte d'Alexandra Szacka sur le film « Olympus Inferno » et l'avenir du cinéma russe. Ce reportage respecte les *Normes et pratiques journalistiques* de Radio-Canada.

Julie Miville-Dechêne
Ombudsman, Services français
Société Radio-Canada
2009-04-24

ANNEXE 1

Transcription du reportage présenté au *Téléjournal* Montréal, le 30 mars 2009

Présentation de l'animateur :

« En Russie, le cinéma pourrait redevenir un instrument de propagande. Depuis quelques mois, Moscou a renforcé son contrôle sur le cinéma et un nouveau film inspiré de la guerre en Géorgie, l'an dernier, illustre très bien cette volonté. Alexandra Szacka. »

Voix d'Alexandra Szacka :

« Sept mois à peine après la fin de la guerre de Géorgie, voilà « Olympus Inferno ». La première chaîne de la télévision russe lance un film de fiction sur le conflit.

Elle est Russe, jeune, jolie et photographe de presse. Il est Américain d'origine russe, entomologiste, qui choisit le Caucase pour observer les papillons. Anciens amis d'enfance, ils se rencontrent, pas tout à fait par hasard, dans la capitale d'Ossète du Sud, juste quelques heures avant le début de la guerre. Un thriller bien fait où se conjuguent amour et courage.

Le seul hic : les Géorgiens y sont montrés comme des vraies brutes, les journalistes américains, comme des menteurs et les soldats russes? Et bien, il n'y en a pratiquement pas. Dès les premières heures, le couple filme, par hasard, les tanks de Tbilissi entrant dans la capitale ossète. Une preuve irréfutable que ce sont les Géorgiens qui ont commencé cette sale guerre. Le réalisateur du film nie qu'il s'agit de propagande. »

Entrevue avec Igor Voloshin, réalisateur de « Olympus Inferno » :

« Dans « Apocalypse Now » ou « Platoon » d'Oliver Stone... on ne verra pas des Vietnamiens venir attaquer les Américains mais plutôt des Américains qui souffrent sur le terrain qu'ils ont brûlé avec du napalm. »

Voix A. Szacka :

« Mais le cinéma est bel et bien en train de devenir un véritable outil de propagande en Russie. En décembre dernier, le premier ministre Poutine en personne a pris les rênes d'un nouveau comité d'État sur la cinématographie. Selon ce critique bien connu, ce contrôle accru de l'État n'est pas un très bon signe pour l'avenir du cinéma en Russie. »

Entrevue avec Yuri Bogomolov, critique de cinéma :

« Les cinéastes devront dorénavant démontrer qu'ils sont de loyaux patriotes, dit-il, qu'ils ne pensent qu'à l'autorité de l'État et que leur regard sur l'histoire est celui des dirigeants actuels. »

Voix A. Szacka :

« Dommage pour les jeunes cinéastes de talent comme Igor Voloshyn qui, avec ses précédents films, a déjà réussi à susciter une vague d'admiration, tant en Russie qu'à l'étranger. »

ANNEXE 2 : Le mandat de l'ombudsman

Le mandat de l'ombudsman consiste à :

...juger si la démarche journalistique ou l'information diffusée qui fait l'objet de la plainte enfreint les dispositions de la politique journalistique de Radio-Canada...

aussi appelée *Normes et pratiques journalistiques* (NPJ, accessible à l'adresse Web suivante : www.radio-canada.ca/ombudsman).

Cette politique s'appuie sur trois principes fondamentaux : l'exactitude, l'intégrité et l'équité.

L'exactitude : L'information est fidèle à la réalité, en aucune façon fausse ou trompeuse. Cela exige non seulement une recherche attentive et complète, mais une langue châtiée et des techniques de présentation sûres, y compris pour les éléments visuels.

L'intégrité : L'information est véridique, sans déformation visant à justifier une conclusion particulière. Les professionnels de l'information ne tirent pas profit de leur situation avantageuse pour faire valoir des idées personnelles.

L'équité : L'information rapporte les faits pertinents, reflète impartialement les points de vue significatifs et traite avec justice et dignité les personnes, les institutions, les problèmes et les événements. (NPJ, III,2)

La politique journalistique est un ensemble de règles que la Société Radio-Canada s'est données au fil des ans. Ces règles, qui visent à développer un journalisme d'excellence, vont bien au-delà des prescriptions de la Loi; elles proposent un idéal difficile à atteindre, mais vers lequel tous les artisans doivent tendre.

Une description détaillée du mandat de l'ombudsman se trouve à la même adresse Web.